

## AGENDA

25/06/2011

La fiesta de l'école  
(spectacle + repas)

25/06/2011

Rallye des Bornes

26/06/2011

Montée au Plan du Salève  
organisée par le comité  
des fêtes

26/06/2011

La fête du Cochon

06 ET 07/08/2011

Fête du Village

## MAIRIE

330 route du chef-lieu  
74350 VOVRAY en-  
BORNES

Tel : 04.50.44.24.88.  
mairie.vovray@wanadoo.fr  
Site :  
www.vovray-en-bornes.fr

## HORAIRES D'OUVERTURE :

Le mardi de 14h à 18h  
Les jeudi et vendredi  
de 9h à 12h

Fermeture congés été  
Du 14 au 25 juillet  
Du 1er août au 16 août

## INFOS DIVERSES

### TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Comme chaque année, le Conseil Général demande d'établir la liste des frontaliers pour répartir la dotation selon le nombre de travailleurs recensés. Si ce n'est pas encore le cas, merci de vous inscrire en mairie muni de votre carte de travail. Vous pouvez également envoyer une copie de votre carte par mail.

## REPAS DES AINES

Nos anciens se sont retrouvés le samedi 9 avril à l'Auberge de Bajole à Copponex pour un repas organisé par le CCAS. C'est sous un soleil radieux et une ambiance détendue qu'ils ont pu déguster la cuisine traditionnelle de l'auberge.



## DIVERS

### MON PASSAGE A LA TELE TOUT NUMERIQUE ?

QUAND ? LE 20 SEPTEMBRE 2011

QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est l'arrêt de la diffusion des 5 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement par la TNT (Télévision Numérique Terrestre).

POURQUOI ?

L'arrêt de la diffusion analogique libère des fréquences qui seront utilisées pour créer de nouvelles chaînes (notamment en haute définition) et de nouveaux services (Internet haut débit sur tout le territoire).

QUE FAUT-IL FAIRE ?

**Je reçois les 5 chaînes analogiques par une antenne râteau.**

↳ J'équipe chacun de mes postes d'un mode de réception numérique (un adaptateur TNT).

↳ Je recherche et mémorise les nouveaux canaux des chaînes sur tous les postes.

**Je reçois déjà la TNT par antenne râteau ou intérieure.**

↳ Après le passage je recherche et mémorise les nouveaux canaux des chaînes.

**Je reçois la télé par ADSL, le câble ou le satellite et aucun de mes postes n'est relié à une antenne râteau.**

↳ Je ne suis pas concerné.

### L'association Les Tartifilous recherche un agent

pour assurer :

- Le service des enfants à la cantine du Sappey les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h à 14h.

- La garde des enfants en garderie en cas d'absence de l'enseignante du Sappey.

Pour tout renseignement :

contactez Les Tartifilous, Ecole du Sappey.

## LE MOT DU MAIRE

**Et s'il n'y avait plus d'école à Vovray ?**

Que tout le monde se rassure, nous n'en sommes pas encore là mais nous devons accroître notre vigilance et même plus.

Notre population augmente : plus de 40 habitants entre les deux recensements, soit à ce jour environ 371 habitants dans notre village. Malgré cela, l'effectif de notre école stagne et subit même une baisse.

Le nombre minimum de 10 élèves pour le maintien de l'école il y a quelques années serait aujourd'hui de 20 et l'inspection académique attire vivement notre attention sur ce point. Une de nos écoles (Vovray ou le Sappey) pourrait bien fermer pour n'en faire plus qu'une.

Dans quelle commune ?

**Qu'avons-nous déjà fait depuis quelques années ?**

Je tiens à rappeler avant tout que la gestion scolaire est une compétence intercommunale et c'est toujours en parfaite collaboration que nous travaillons sur ce sujet.

En 2007, afin d'arrêter l'hémorragie des départs de nos enfants vers d'autres communes nous avons décidé de mettre en place des services.

Cela a commencé par la création par la CCPC d'un regroupement pédagogique entre l'école du Sappey et de Vovray. Ceci afin de réguler nos effectifs et de limiter le nombre de niveaux par classe pour une meilleure efficacité.

**Un transport scolaire** entre les deux écoles a été mis en place pour faciliter les trajets des enfants sur les deux communes.



Depuis ce jour, les deux municipalités parlent donc d'une seule voix sur la question scolaire; mes propos sont donc totalement validés par Pierre Gal, maire du Sappey.

Au niveau communal, les deux conseils municipaux, avec l'aide de nombreux parents, ont décidé d'apporter des services périscolaires, ceci afin de soulager les familles.

**Une cantine par commune et un service de garderie** ont été instaurés. Ces services sont gérés par l'association Les Tartifilous. Les communes ayant à leur charge l'investissement, elles ont équipé des locaux pour les accueillir (ce sont pour 2010 pas moins de 25 000€ qui ont été investis par la commune de Vovray pour la mise aux normes de la salle et de la cuisine).

Malgré cela certaines familles, pour des raisons bien souvent pratiques que je comprends totalement, font le choix de ne pas scolariser leurs enfants dans nos communes et se dirigent vers des établissements privés. Cela représente plus de 10 enfants pour Vovray : une vraie réserve d'élèves qui assurerait la pérennité de l'école.



## MOT DU MAIRE (SUITE)

Tout le monde est convaincu que la fermeture de l'école serait l'âme du village qui disparaîtrait et la mort lente de notre commune qui se transformerait en cité-dortoir.

Ce n'est pas du tout un jugement qui se dirige vers ces familles mais je voudrais simplement que l'on prenne conscience de ce fait et rappeler qu'il y a de nombreux avantages à avoir ces enfants dans la commune et que c'est le meilleur moyen d'intégration pour tous.



Quant à tous les autres habitants, je ne peux pas vous inciter « à faire des bébés » mais par contre vous pouvez peut-être apporter un peu de votre aide aux parents qui auraient quelques contraintes matérielles pour inscrire leurs enfants dans l'une de nos deux écoles.

Merci à tous pour votre soutien et bon été !

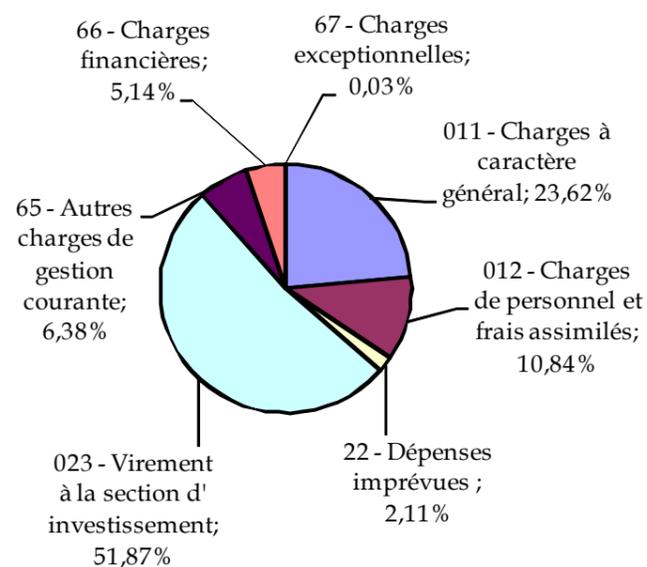
Votre maire  
Xavier Brand

## BUDGET 2011

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>	<i>RESUTAT REPORTE</i>	<i>BUDGET 2011</i>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	- 474 416,15	267 168,04	207 248,11	474 416,15
<b>INVESTISSEMENT</b>	- 408 509,36	372 449,97	36 059,39	408 509,36
<b>TOTAL</b>	- 882 925,51	639 618,01	243 307,50	882 925,51

## BUDGET 2011

### Section fonctionnement — Dépenses



## SUBVENTIONS 2011

A.D.M.R.	150,00
Stop Alcool	100,00
A.A.P.E.I.	100,00
ADIMC	50,00
Coopérative scolaire Vovray	750,00
S.E.A.	60,00
Bibliothèque du sappey	150,00
Tartifilous	7 800,00
APE école St Maurice	132,00
Chœur des Bornes	200,00
Soutien banque alimentaire	150,00
MFR de Bonne	50,00
Les Mercredis de Neige	130,00
Croix Rouge Française (pour le sinistre du Japon)	100,00
DIVERS	78,00
<b>TOTAL</b>	<b>10 000.00</b>

## INFOS REFORME TAXES LOCALES

### PETIT POINT SUR LA REFORME

Suite à la réforme de la fiscalité locale, la répartition des taux a changé (entre le département, la région et les EPCI), c'est pourquoi vous observerez que le taux de la taxe d'habitation a augmenté. La commune a en effet récupéré la part du département mais ce changement n'a aucune incidence sur les ménages.

La taxe professionnelle a été remplacée par la Cotisation Economique Territoriale (CET) composée de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) taux fixé par l'Etat et de la CFE (Cotisation Foncière d'Entreprises).

Pour que tous ces changements n'aient aucun impact sur les budgets, l'Etat a mis en place un fond de compensation afin de n'assurer à toutes les communes aucune perte sur les recettes. Au final, les calculs et les taux ont changé mais les montants restent les mêmes que l'année précédente.

### LES TAUX 2011 POUR LA COMMUNE

Taxe d'habitation	6,14%
Taxe sur le Foncier Bâti	4,10%
Taxe sur le Foncier non bâti	25,48%
CFE	9,02%
Le conseil municipal a voté cette année une augmentation des taux de 1%.	

## TELECOMMUNICATIONS

### ENFIN CONNECTES !!!

Après des années d'attente, l'Internet par ADSL est maintenant une réalité pour la quasi-totalité des habitants de la commune. 123 des 127 lignes sont éligibles au haut débit sur Vovray en Bornes. Pour les 4 lignes non couvertes, une solution alternative satellitaire permettra l'accès à Internet jusqu'à 4 Mbit/s.

Nous avons bénéficié de la solution « NRAZO » (Nœud de Raccordement d'Abonné Zone d'Ombre), proposée par le département de la Haute Savoie (Syane) en collaboration avec France Telecom Orange et la participation de la commune.



### Que faut-il faire ?

Le client doit effectuer les démarches auprès des services commerciaux du fournisseur d'accès Internet de son choix, soit pour souscrire un abonnement, soit pour actualiser son contrat afin de bénéficier pleinement des nouveaux débits et services correspondants.

Budget total estimé de l'opération (Armoire NRA-ZO + Fibre Optique)	295 200€
Participation de la commune	<b>21 736€</b>

### ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES

La commune a sollicité le Syane pour l'enfouissement des réseaux électriques basse tension et de l'éclairage public à l'occasion des travaux d'enfouissement de ligne moyenne tension sous la maîtrise d'ouvrage d'ERDF, du hameau de Vers la Grange à Menthonnex-en-Bornes.

Les travaux se feront donc en coordination avec ERDF. La CCPC en profitera également pour entreprendre la réfection de la colonne d'eau. Les travaux débuteront à la fin de l'année.

### ATTENTION

Pour les utilisateurs d'Internet via Numéo, l'équipement sera désactivé à l'automne.



### OPERATION « FILS NUS »

Un plan de sécurisation du réseau de distribution électrique a été lancé par le Syane, le but étant la résorption totale du réseau BT aérien nu de faible section. Deux tronçons ont été retenus sur la commune parmi les opérations prioritaires : « chez Body » et « Forety ».

Si les dossiers aboutissent, cela consisterait soit à les remplacer par des fils isolés, soit à enfouir la totalité. Ces travaux seraient majoritairement financés par le Syane, la commune devant participer à hauteur de 15% soit environ 20 000€.